



**Communauté de Communes du
Haut Limousin en Marche**
Service Assainissement
12 Avenue Jean Jaurès
87300 Bellac

Tél : 05 55 60 09 99
assainissement@cchlem.fr

Horaires :
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

DEMANDE DE BRANCHEMENT D'EAUX USEES

*Demande à retourner **complétée et signée** au Service avec :*
- la copie du permis de construire (nouvelle construction)
- le plan de situation de la parcelle dans votre commune
- le plan parcellaire si votre logement est situé en lotissement
- le plan de masse en y indiquant l'emplacement souhaité du branchement

➤ **Je soussigné(e)**, (cocher la mention utile)

Madame Monsieur Société* Autre :

* pour les sociétés, merci de fournir un extrait de K-bis

Nom Prénom.....

N° voie Type et nom de voie.....

Code postal Commune

Tél. courriel :

Agissant en qualité de : (cocher la ou les mentions utiles)

Locataire Propriétaire Copropriété Syndicat Gérant Autre :

➤ **Demande qu'il me soit accordé un branchement d'eaux usées**

à l'adresse suivante :

N° de la parcelle/lot (pour un lotissement)

N° voie Type et nom de voie.....

Code postal..... Commune

Les factures seront à expédier à : (cocher la mention utile) l'adresse ci-dessus l'adresse ci-dessous

Nom Prénom.....

N° voie Type et nom de voie.....

Code postal..... Commune

➤ **Usage de l'eau potable :** (cocher la/les mention(s) utile(s))

À titre DOMESTIQUE :
 Maison d'habitation Habitat collectif Autre

À titre PROFESSIONNEL : code NAF et n° SIRET à préciser
Code NAF de l'activité : n° SIRET :
 Commerce Industrie Activité de bureau Activité agricole

➤ **Utilisation d'autres sources d'alimentation**

Prélèvements, puits, forages Réutilisation d'eaux de pluie

➤ **Mise en service du branchement :**

Je m'engage à prendre rendez-vous avec le Service pour effectuer un contrôle de conformité du raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent auprès du Service Assainissement de la CCHLeM.

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat, sans donner de motif, dans un délai de 14 jours, à compter du jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier votre décision de rétractation du présent contrat au distributeur d'eau au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique aux coordonnées indiquées dans le contrat).